



COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES RAPPORT ANNUEL 2016-2017

PROJETS

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

École en réseau

Formation professionnelle

Polyvallants

UN PAS VERS LA RÉUSSITE

RECHERCHE-ACTION R=EXS NUMÉRATIE

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

CAFÉ ÉTUDIANT

OPTIMISATION ÉER

CULTURE

TECHNOLOGIES

LITTÉRATIE

PLAN STRATÉGIQUE

PRATIQUES COLLABORATIVES

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL



C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel de la Commission scolaire des Îles. La diffusion de ce rapport est un moment privilégié pour rendre compte à la population de l'atteinte des objectifs prévus à notre plan stratégique et notre convention de partenariat.

En première partie, nous traiterons de la gouvernance, des rapports des différents comités et du protecteur de l'élève et nous ferons un rappel de notre mission, notre vision, nos croyances et valeurs et de notre déclaration de services. Ensuite, le profil de la Commission scolaire, les états financiers et les faits saillants de l'année seront présentés. Le bilan relatif aux objectifs du plan stratégique et de la convention de partenariat sera diffusé en dernière partie du rapport.

En parcourant le document, vous serez à même de constater la richesse des projets réalisés, le dynamisme des acteurs de l'organisation, soutenu par toute une communauté, et – le plus important – l'excellente réussite de nos élèves, jeunes et adultes.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les élus, les membres du personnel, les parents, les nombreux partenaires et l'ensemble de la communauté pour leur engagement indéfectible au cours de la dernière année. Nous saluons aussi les efforts de tous les élèves et tenons à les féliciter pour leur réussite scolaire.

Bonne lecture!


Francine Cyr
Présidente


Brigitte Aucoin
Directrice générale





CES * 1
Bernard Richard



CES 2
Jules Richard **



CES 3
Isabelle Cummings **



CES 4
Sylvain Vigneau



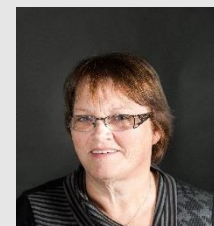
CES 5
Jean-Yves Lapierre **



CES 6
Annie Vigneau



CES 7
Sony Cormier **



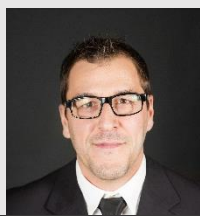
CES 8
Huguette Reid **



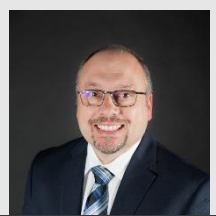
Présidente
Francine Cyr **



Commissaire-parent
(élèves HDAA)
Linda Turbide **



Commissaire-parent
(primaire)
Joël Cummings



Commissaire-parent
(secondaire)
Jean Cormier

Le Conseil des commissaires représente l'instance supérieure de la Commission scolaire et en assume la gouvernance. Il adopte les politiques, les règlements, et prend toutes les décisions qui permettent à la Commission scolaire de bien exercer sa mission; c'est également le Conseil, représenté par sa présidente, qui rend compte au ministre et à la population de l'administration de la Commission scolaire et des services offerts.

Les commissaires se sont donné un code d'éthique afin d'encadrer leurs pratiques. Ce document, de même que l'ensemble des politiques de la Commission scolaire, est accessible au www.csdesiles.qc.ca dans la section Commissaires – Politiques (regroupées par service). Au cours de la dernière année, aucune situation particulière ou manquement n'a eu à être traité par le comité d'éthique, chargé d'en assurer la bonne garde.

En 2016-2017, la Commission scolaire a reçu quinze demandes d'accès à l'information.

Enfin, les réunions des commissaires sont publiques et les procès-verbaux sont disponibles en ligne dès le lendemain de leur adoption. Tous les procès-verbaux, de 1972 à aujourd'hui, sont disponibles au grand public.

* CES = circonscription électorale scolaire ** membres du comité exécutif

*Présidences
des conseils
d'établissement*

Centrale	Sophie Arseneau
Stella-Maris	Joël Cummings
Aux Iris	Valérie Miousse
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Nadia Bénard
Saint-Pierre	Rosalie Moreau
Polyvalente des Îles	Jean Cormier
CFA-FP	Cindy Gagné





L'acronyme ÉHDAA vient de l'expression « élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ». On regroupe généralement ces élèves de la façon suivante :

- ♦ Les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage : ceux-ci comprennent en premier lieu les élèves désignés à risque du fait qu'ils manifestent des caractéristiques qui laissent entrevoir des risques d'échec scolaire.
- ♦ Les élèves manifestant des troubles graves de comportement.
- ♦ Les élèves handicapés.

Le Comité

Le CCSÉHDAA des Îles a tenu quatre réunions durant l'année scolaire 2016-2017. Il était composé de treize personnes dont six parents et six membres du personnel de la Commission scolaire et un autre du CISSS des Îles. Le Comité s'est doté d'un plan d'action sur lequel il a travaillé durant toute l'année.

Les représentants du CCSÉHDAA :

Sonia Aucoin	Parent de Saint-Pierre
Annie Arseneau	Parent de Saint-Pierre
Nathalie Leblanc	Parent de Saint-Pierre
Karine Boudreau	Parent de la Polyvalente
Linda Turbide	Parent de la Polyvalente
Sandra Cummings	Parent de la Polyvalente
Karen Renaud	Direction d'école
Marjolaine Deveau	Personnel de soutien
Caroline Ringuette	Enseignante
Isabelle Gilbert	Directrice des services éducatifs et des technologies de l'information, représentante de la direction générale
Josianne Marcotte	Professionnelle
Carole Aucoin	Direction d'école
Pierre Arseneault	CISSS des Îles

Les réalisations

En lien avec son plan d'action ainsi qu'avec les dossiers ÉHDAA de la directrice des services éducatifs, le Comité a été informé, consulté ou a réalisé certaines actions.

- ♦ Diffusion du dépliant informatif du Comité ÉHDAA et du dépliant informatif sur le plan d'intervention pour les parents d'élèves ayant un plan d'intervention à la CSI;
- ♦ Diffusion du Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers;
- ♦ Suivi sur le maintien et les services des différentes classes spéciales;
- ♦ Suivi sur les modalités de la rentrée des classes d'adaptation scolaire;
- ♦ Participation au forum ÉHDAA et au colloque de la Fédération des comités de parents;
- ♦ Sensibilisation des directions d'écoles à l'utilisation des modèles de lettre d'invitation et de l'ordre du jour pour les plans d'intervention préparés par notre Comité;
- ♦ Suivi avec le Conseil des commissaires via le commissaire-parent ÉHDAA qui a été nommé en novembre 2014.



Recommandations pour 2017-2018

- ♦ Poursuivre les efforts pour informer les parents du rôle et des mandats du Comité, notamment par le site Internet de la CSI;
- ♦ Poursuivre la diffusion du dépliant du Comité et celui sur le plan d'intervention.
- ♦ Sensibiliser les élèves à la différence;
- ♦ Poursuivre le suivi des travaux du Comité TÉVA (transition de l'école à la vie active);
- ♦ Faciliter l'accès pour les parents à la documentation;
- ♦ Sensibiliser le personnel à l'intégration des ÉHDAA;
- ♦ Assurer un suivi avec le Conseil des commissaires via le commissaire-parent ÉHDAA;
- ♦ Offrir des conférences et de la formation aux parents;
- ♦ Revoir la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux ÉHDAA;
- ♦ Relancer la banque de mentors en recrutant de nouveaux parents et en publicisant ce service;
- ♦ Mettre sur pied, en collaboration avec le CISSS des Îles, des soirées de rencontre avec les parents sur une base plus fréquente, un peu à la manière d'un groupe d'entraide.

Linda Turbide

Linda Turbide
Présidente du Comité consultatif des services aux ÉHDAA



Le Comité de parents constitue la seule structure scolaire permanente vouée à la défense des intérêts des parents, à l'expression de leurs besoins et à la promotion de leur participation.

Les défis du Comité de parents sont :

1) Promouvoir la participation des parents

Les responsabilités attribuées au Comité de parents par le législateur sont importantes. En plus d'être une instance de consultation incontournable pour la Commission scolaire, le Comité de parents a la responsabilité de développer et de favoriser la participation des parents. À cette fin, ses actions se situent sur trois plans différents :

- Promouvoir la participation de tous à l'éducation
- Sensibiliser les parents aux activités de la Commission scolaire
- Désigner les parents qui participent aux divers comités formés par la Commission scolaire

2) Exercer pleinement son pouvoir d'influence

- Émettre l'avis des parents sur le fonctionnement de la Commission scolaire
- Exprimer les besoins des parents

3) Agir comme consultant auprès de la Commission scolaire

Le Comité de parents de la Commission scolaire des Îles est composé exclusivement de parents : un représentant de chaque école primaire, un représentant du secondaire et un représentant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA).

Voici les membres qui le composent :

- | | |
|--|---------------------------|
| ➤ Jean Cormier, président | Polyvalente des Îles |
| ➤ Joël Cummings, vice-président et trésorier | Stella-Maris |
| ➤ Christine Lagacé | Aux Iris |
| ➤ Steeve Boudreau | Centrale |
| ➤ Mélina Bénard | Notre-Dame-du-Sacré-Coeur |
| ➤ Marie-Michelle Turbide-Bénard | Saint-Pierre |
| ➤ Sandra Cummings | CCSÉHDAA |

Huit rencontres ont été tenues et madame Brigitte Aucoin, directrice générale de la Commission scolaire des Îles, fut invitée à y assister afin d'informer les membres et de les consulter sur divers sujets.

Encore cette année, deux parents ont assisté aux Conseils généraux de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Ces rencontres avaient pour but de discuter des sujets d'actualité, d'obtenir un consensus et de porter la voix des parents jusqu'aux instances décisionnelles. Il faut noter que le ministre de l'Éducation est venu rencontrer le Conseil général à trois reprises cette année.

Annuellement, le Comité de parents permet à des parents de participer au Congrès annuel de la FCPQ. Cette année, madame Christine Lagacé, ainsi que messieurs Joël Cummings et Jean Cormier ont participé au Colloque national sous le thème « Le projet éducatif au cœur de la communauté ». L'invité pour la conférence d'ouverture était monsieur Martin Larocque, un conférencier et un comédien québécois, que nous avons eu le privilège de recevoir à deux reprises au cours des dernières années.



L'année scolaire 2017-2018 signifiera le début d'une aire nouvelle en éducation publique. En effet, l'adoption du projet de loi 105 en décembre dernier vient modifier la Loi sur l'instruction publique, entre autres, avec le droit de vote des parents à la table des commissaires et la décentralisation de budgets directs vers les écoles. De plus, l'adoption d'une Politique sur la réussite éducative, en juin dernier, place le rôle du parent comme premier éducateur de son enfant. Nous ne pouvons qu'être en accord avec la vision du ministre à savoir qu'il faut des milieux inclusifs pour permettre à tous et toutes de réussir et de devenir des citoyens responsables.

Deux projets de loi ont aussi été présentés à la fin de la session parlementaire, soit le projet de loi 144, (loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire), ainsi que le projet de loi 898 (loi modifiant la Loi sur l'instruction publique pour permettre aux parents d'inscrire leur enfant dans l'école de leur choix). Nous suivrons l'évolution de ces projets de loi avec intérêt.

Récemment, le Comité de parents, a organisé en collaboration avec le Groupe persévérance scolaire (GPS), une conférence de Dr Égide Royer, une sommité en éducation. La conférence s'intitulait « Comment puis-je augmenter les chances que mon enfant réussisse encore mieux à l'école en 2017-2018? »

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier tous les parents qui s'impliquent dans les divers comités de la Commission scolaire (conseils d'établissement, organismes de participation des parents, etc.) ainsi que les membres du Comité de parents, pour leur appui et leur support au cours des douze derniers mois. À vous, chers parents, continuez votre implication tout en favorisant la réussite éducative de tous les élèves.



Jean Cormier
Président du Comité de parents





Ayant commencé ce mandat en février 2017, nous avons eu l'occasion de traiter une plainte, ainsi que de donner de l'information à plusieurs reprises pour des parents ayant besoin de soutien. Ces premiers mois passés en tant que protecteur de l'élève ont donc permis de brosser un tableau de certains services qui sont déployés au sein de la Commission scolaire des Îles. Entre autres, nous avons eu l'occasion de constater certaines lacunes dans l'uniformité des pratiques utilisées par différents professionnels des écoles, dans les plans de transition mis en place lors du passage du primaire au secondaire, dans la collaboration entre l'école et les parents ainsi que le manque d'un code d'éthique spécifique à la CSI. Nous espérons donc que les stratégies mises en place par la Commission scolaire des Îles suite à ces observations ont servi à clarifier les attentes face à la qualité des pratiques appliquées par les différents professionnels.

La mise en lumière des correctifs à apporter auprès des services donnés à l'élève ne doit pas être perçue comme négative. Au contraire, nous tenons à saluer les parents qui se questionnent et demandent à être éclairés quant aux services qui sont dispensés à l'intérieur de l'école. Sans eux, nous ne pourrions être garants d'une constante amélioration et d'une recherche de rendement exemplaire. Pour nous, il est nécessaire que des enquêtes et des questionnements soient mis de l'avant par une personne externe à la CSI. Ceci permet un regard nouveau, détaché de la situation, dépourvu de parti pris ou de préjugé. Nous vous invitons donc à voir l'intervention du protecteur de l'élève comme une occasion saine de se remettre en question de part et d'autre, d'accepter de revoir nos façons de faire et de penser, ainsi que de s'ouvrir à différents points de vue et méthodes de travail. Ce faisant, ayons toujours en tête le cœur de notre intérêt, soit le bien-être et le plein potentiel de l'enfant. Nous pensons effectivement que l'ouverture, la transparence, la rigueur et le respect sont essentiels à un processus mature et efficace dans l'atteinte de cet objectif commun. Dans cet ordre d'idée, nous voudrions remercier les personnes avec qui il nous a été permis d'échanger cette année. Les parents, professionnels, enseignants, directions et commissaires rencontrés ont tous été généreux de leur temps, disponibles, compréhensifs et transparents. Nous tenons à les remercier.

Le parcours scolaire est primordial dans le cheminement d'une personne. C'est le cœur même de la réalisation de soi, de ses capacités, la construction d'un réseau social. C'est de là que plusieurs élèves se forgeront des modèles, des buts et se permettront de se créer des attentes et des rêves. C'est en ayant l'humilité d'accepter nos fautes et en prenant les opportunités de se corriger que nous ferons en sorte que chaque élève ait la possibilité de croire en ses capacités et réalise son plein potentiel.

Sur ce, je vous souhaite à tous une bonne continuité.
Au plaisir de travailler avec vous,


Andrée Boudreau
Protecteur de l'élève



AVANT-PROPOS

MISSION

La Commission scolaire des Îles a pour mission :

- d'organiser, pour la clientèle de son territoire, les services éducatifs prévus par la loi, de veiller à leur qualité et d'en rendre compte;
- de promouvoir l'éducation sur son territoire;
- de contribuer au développement social, culturel et économique du milieu;
- de soutenir ses établissements dans la réalisation de leur mission;
- de répartir équitablement les ressources.

VISION

La Commission scolaire des Îles se veut une communauté éducative en action, qui croit en la réussite éducative de chaque élève, jeune ou adulte. Ainsi, elle encourage la créativité, l'innovation et l'engagement dans des partenariats productifs.

CROYANCES ET VALEURS

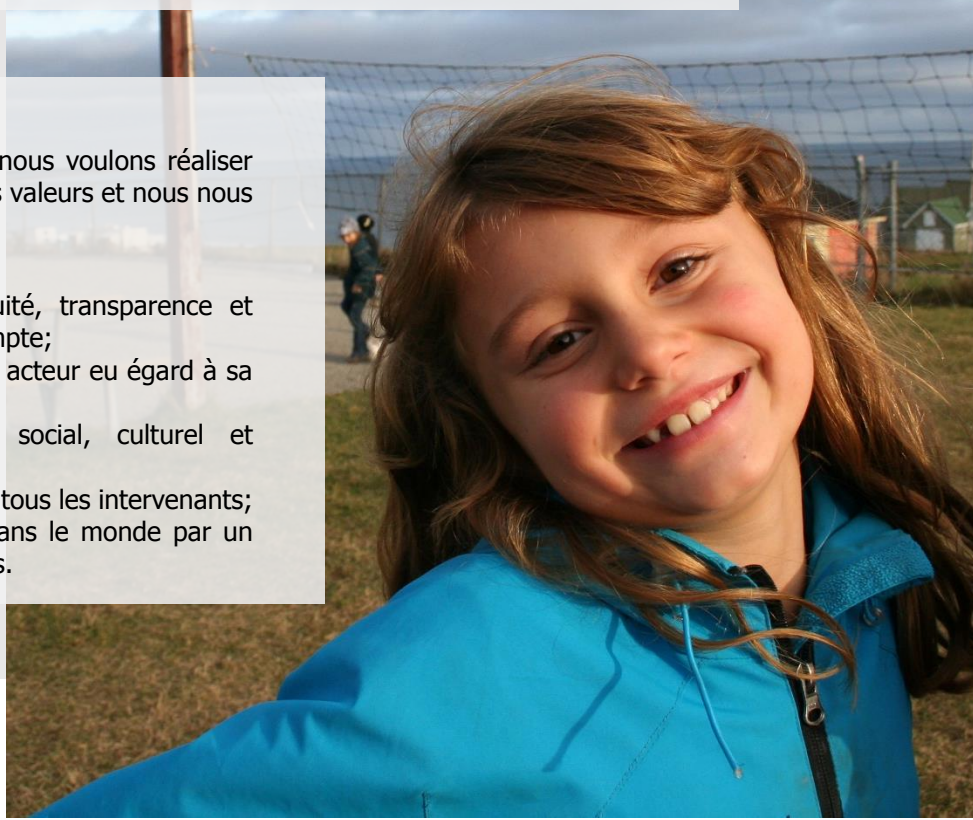
À la Commission scolaire des Îles :

- parce que chaque élève est important, peut réussir et a droit à tous nos égards, nous valorisons le **respect** et la **rigueur**;
- parce que chaque élève et chaque milieu peuvent avoir accès aux services offerts, nous valorisons l'**équité**;
- parce que chaque personne a le droit à l'information, peut exprimer son point de vue et participer, nous valorisons la **transparence**.

DÉCLARATION DE SERVICES

À la Commission scolaire des Îles, nous voulons réaliser notre mission dans le respect de nos valeurs et nous nous engageons à :

- rendre accessibles nos services;
- gérer nos ressources avec équité, transparence et responsabilité et à en rendre compte;
- soutenir et accompagner chaque acteur eu égard à sa responsabilité;
- contribuer au développement social, culturel et économique des Îles;
- susciter la participation active de tous les intervenants;
- être de plus en plus présents dans le monde par un maillage de nos savoirs respectifs.



Personnel de la CSÎ

La Commission scolaire des Îles comptait quelque 300 employés en 2016-2017 (moyenne pour l'année).

Équipe de direction

Direction générale	Brigitte Aucoin
Direction des ressources humaines et du service de la paie	Marie-Josée Noël
Direction des ressources financières, approvisionnement et transport scolaire	Danielle Gallant, CPA, CA
Direction des services éducatifs et des technologies de l'information	Isabelle Gilbert
Direction du Centre de formation professionnelle et de formation générale aux adultes, direction des ressources matérielles et secrétariat général	Donald Chiasson
Directions de l'école Polyvalente des Îles	Karen Renaud, directrice Joël Lapierre, directeur adjoint
Direction des écoles Centrale et Aux Iris	Carole Aucoin
Direction de l'école Saint-Pierre	Élise Vigneau
Direction des écoles Stella-Maris et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Colette Chiasson

La figure ci-dessous illustre la répartition du personnel en fonction des différentes catégories d'emploi.

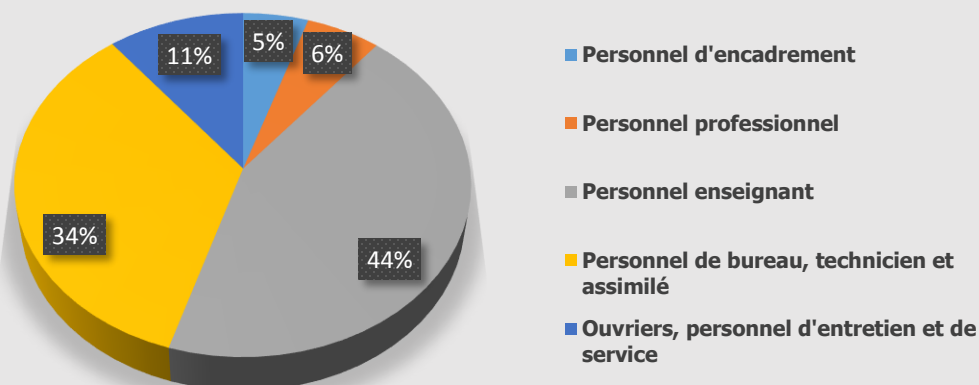
FIGURE 1 – Effectifs selon la Loi 15, avril 2016 à mars 2017

	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	30 255,98	0,00	30 255,98	20
Personnel professionnel	21 487,64	50,45	21 538,09	23
Personnel enseignant	144 640,78	12,69	144 653,47	174
Personnel de bureau, technicien et assimilé	107 437,14	304,77	107 741,91	137
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	32 079,69	129,75	32 209,44	42
Total	335 901,23	497,66	336 398,89	396

La Commission scolaire des Îles met tout en œuvre afin de se conformer à la cible d'heures établies dans le cadre de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE). En 2016-2017, nous n'avons pas été en mesure de respecter la cible de 332 876,26 à cause de l'ajout de ressources liées à l'octroi d'allocations dédiées par le gouvernement ainsi du taux d'absentéisme long terme.



FIGURE 2 – Répartition du personnel, CSÎ



Les établissements

La Commission scolaire des Îles compte cinq écoles primaires, une école secondaire et un centre de formation des adultes (formation générale des adultes et formation professionnelle). Ses écoles offrent des services à l'ensemble des élèves francophones du territoire. Son centre administratif est adjacent à l'école secondaire.

La clientèle

FIGURE 3 – Clientèle totale 2016-2017 = 1 328 élèves (incluant les 4 ans)

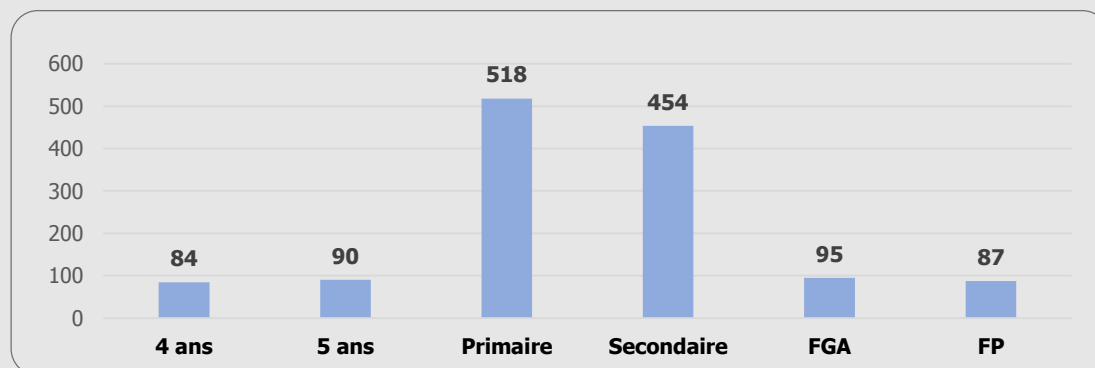
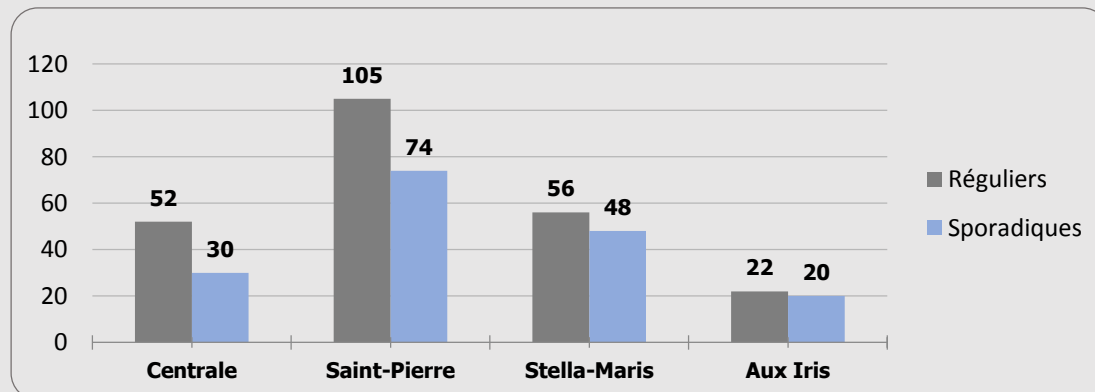


FIGURE 4 – Clientèle des services de garde 2016-2017



Clientèle HDAA

La Commission scolaire des Îles intègre la majorité de ses élèves bénéficiant d'un plan d'intervention en classes ordinaires (93 % au primaire et 87,7 % au secondaire). En 2016-2017, 114 plans d'intervention étaient actifs au primaire et 163 au secondaire. Pour cette même année scolaire, 23,1 % des élèves du secondaire de la Commission scolaire des Îles sont identifiés HDAA, alors que le taux est plus faible au primaire, soit 8,1 %.

FIGURE 5 – Préscolaire et primaire, clientèle HDAA (49 élèves)

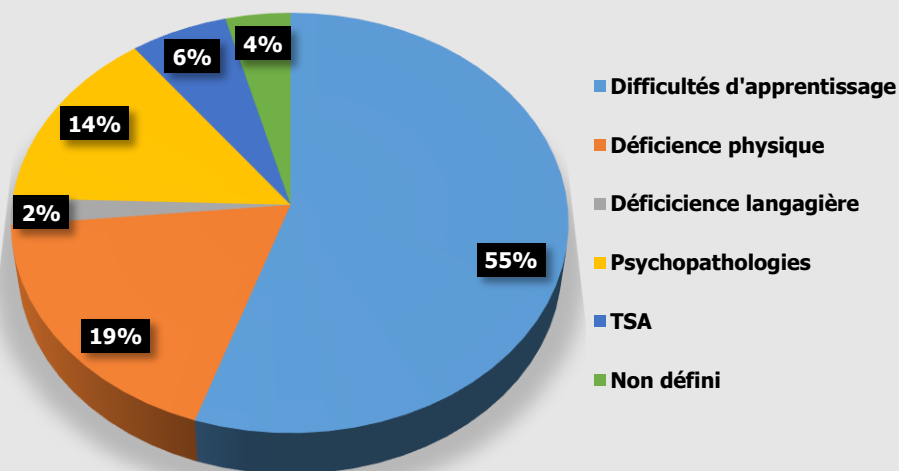
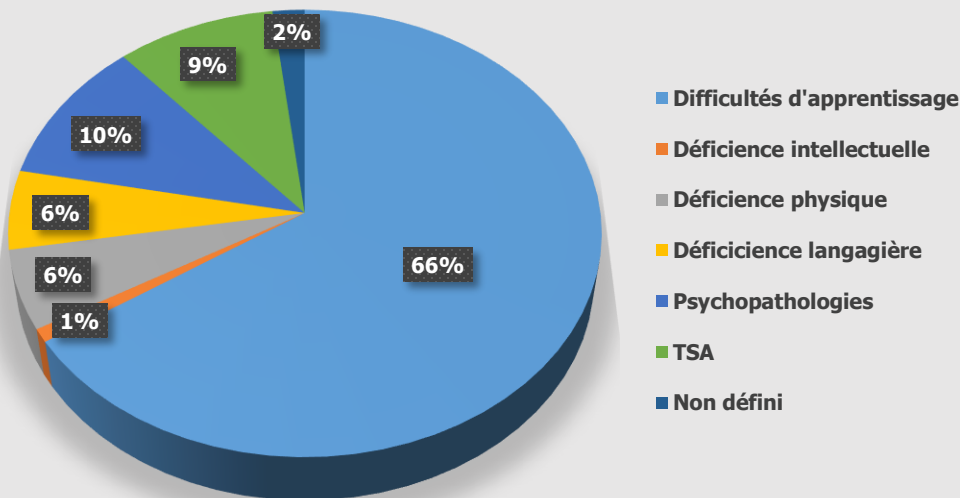


FIGURE 6 – Secondaire, clientèle HDAA (105 élèves)



Pourquoi fait-on un plan d'intervention?

Un plan d'intervention est élaboré lorsque :

- La *situation complexe* d'un élève nécessite la **mobilisation** accrue et concertée de l'élève, de son ou ses enseignants, de ses parents, de la direction et d'autres partenaires.
- La *situation* d'un élève nécessite la **mise en place de ressources spécialisées** ou encore, **d'adaptations diverses** (stratégies d'enseignement, matériel scolaire adapté, ressources spécifiques, etc.).
- La *situation* d'un élève nécessite des **prises de décisions** qui auront des incidences sur son parcours scolaire ou encore, à une orientation particulière au regard de son cheminement scolaire ou de son classement.

D'autre part, tout élève reconnu handicapé doit bénéficier d'un plan d'intervention.



Ressources technologiques et didactiques numériques

Afin de poursuivre le développement des compétences liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) chez nos élèves et chez le personnel, la Commission scolaire s'est dotée d'un Comité de développement informatique pédagogique (CDIP) depuis l'année scolaire 2012-2013. La vision de ce Comité est la suivante :

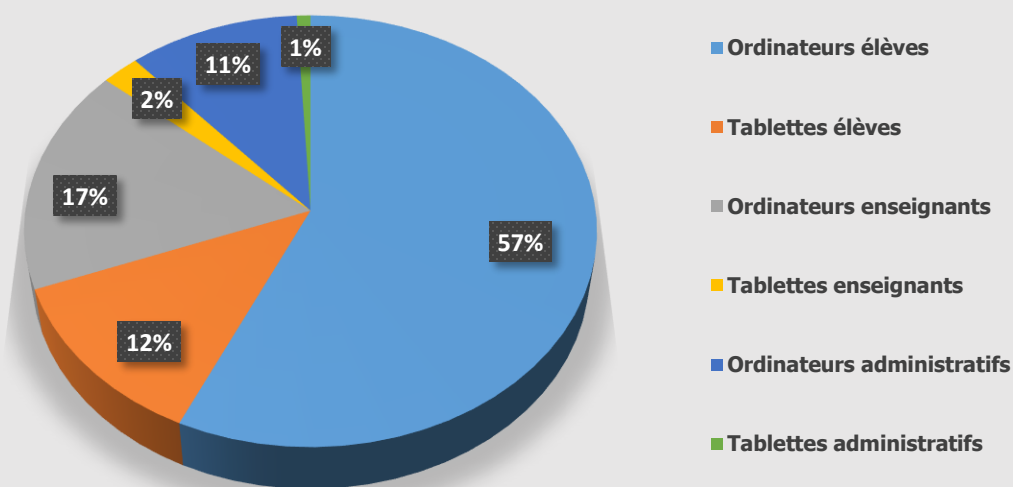
Le Comité de concertation sur le développement des technologies au service de la pédagogie vise à tracer la voie, par des orientations claires, à un développement technologique cohérent, au service de la réussite des élèves. Les technologies seront intégrées de façon optimale dans les pratiques pédagogiques de façon à coller de près à la réalité des élèves qui évoluent dans un contexte où ces technologies sont omniprésentes. Nous veillerons à favoriser le développement de l'autonomie des élèves et du personnel dans l'usage de la technologie au service de l'apprentissage (apprendre à apprendre).

Les investissements en matériel technologique et informatique sont réalisés selon les orientations retenues par le Comité :

Composition du CDIP

- 7 enseignants
- 2 directions d'écoles primaires
- 1 direction d'école secondaire
- Direction des services éducatifs et des technologies de l'information (TI)
- 1 représentant du Centre de formation des adultes et formation professionnelle (CFA-FP)
- Technicien principal, service des TI
- Coordonnateur des TI
- Conseiller pédago-technologique

Répartition des outils technologiques à la CSÎ

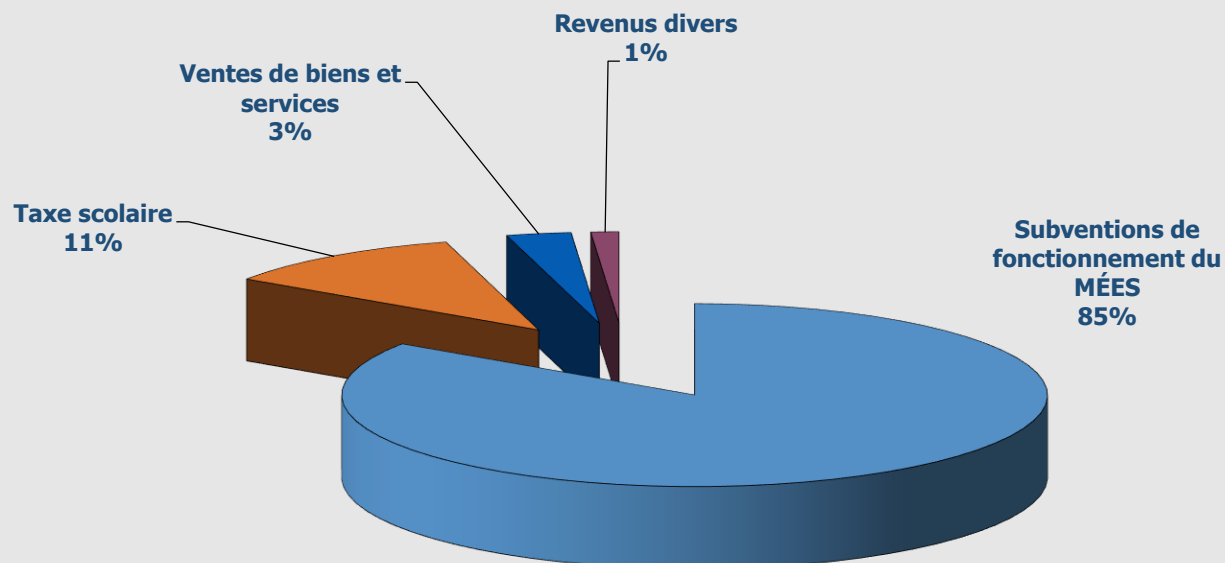


En 2016-2017, la CSÎ a investi plus de 65 000 \$ dans le maintien et l'amélioration de son parc technologique et près de 13 000 \$ dans les outils didactiques numériques adaptés à l'école 2.0.

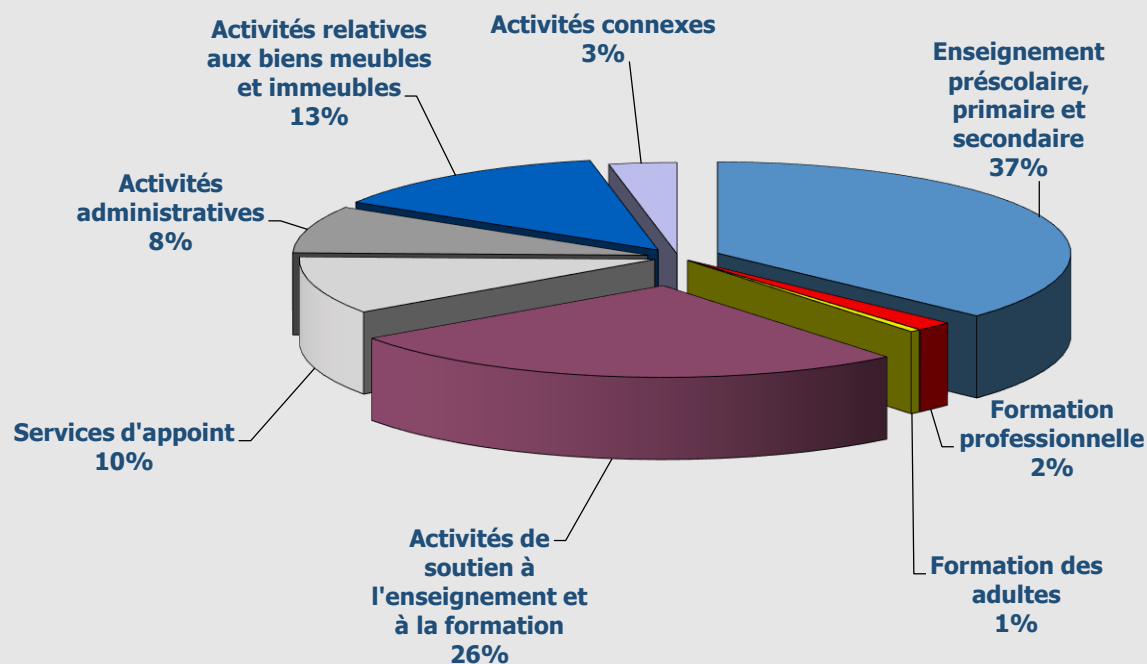


ÉTATS FINANCIERS DE LA CSÎ

Revenus 2016-2017



Dépenses 2016-2017



REVENUS	<u>2016-2017</u>	<u>2015-2016</u>
• Subventions de fonctionnement du M��ES	18 871 719 \$	18 971 883 \$
• Autres subventions et contributions	81 776 \$	88 632 \$
• Taxe scolaire	2 529 392 \$	2 267 925 \$
• Droits de scolarit�� et droits charg��s relatifs �� un cours	15 468 \$	14 054 \$
• Ventes de biens et services	662 121 \$	651 907 \$
• Revenus divers	180 836 \$	140 458 \$
• Amortissement des contributions report��es li��es �� l'acquisition d'immobilisations corporelles	8 809 \$	8 258 \$
TOTAL DES REVENUS	<u>22 350 121 \$</u>	<u>22 143 117 \$</u>

D��PENSES	<u>2016-2017</u>	<u>2015-2016</u>
• Activit��s d'enseignement et de formation	8 884 196 \$	8 585 029 \$
• Activit��s de soutien �� l'enseignement et �� la formation	5 915 548 \$	5 497 194 \$
• Services d'appoint	2 302 734 \$	2 279 099 \$
• Activit��s administratives	1 894 578 \$	1 798 828 \$
• Activit��s relatives aux biens meubles et immeubles	2 981 247 \$	2 905 332 \$
• Activit��s connexes	698 648 \$	801 753 \$
• D��penses li��es �� la variation de la provision pour avantages sociaux	57 763 \$	-67 405 \$
• Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	-- \$	-300 \$
TOTAL DES D��PENSES	<u>22 734 714 \$</u>	<u>21 799 530 \$</u>
D��FICIT DE L'EXERCICE	<u>*- 384 593 \$</u>	<u>343 587 \$</u>

*D  ficit autoris   par le M  ES



Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Contrats de services, comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique ¹	1	33 700 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	1	60 000 \$
Total des contrats de service	2	93 700 \$

¹ Une personne physique, qu'elle soit en affaires ou non.

² Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

FAITS SAILLANTS



En cohérence avec les orientations pédagogiques en vigueur depuis 2014-2015, les enseignantes du premier cycle du primaire de même que les enseignantes en orthopédagogie du primaire et du secondaire ont eu le privilège d'amorcer une toute première recherche-action menée à la Commission scolaire des Îles. Un accompagnement visant l'ajustement des pratiques d'enseignement en classe pour les élèves en difficulté ou à risque a débuté dès septembre 2016. Financé par le MÉES dans le cadre de la mesure budgétaire *Projets en partenariat en adaptation scolaire*, cette recherche est menée par une professeure-chercheuse de la faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, madame Carole Boudreau, dont les principales recherches portent sur les pratiques orthopédagogiques. Menée sur deux ans (2016-2018), cette recherche-action a pour titre : *Formation et accompagnement à l'implantation de pratiques pédagogiques et orthopédagogiques reconnues efficaces en lecture et écriture auprès des élèves à risque et en difficulté d'apprentissage*.

En marge de la recherche-action, la Commission scolaire des Îles implante le modèle de réponse à l'intervention (RÀI). Ce modèle, dont l'efficacité a été démontrée par la recherche, offre un cadre qui structure les services d'enseignement en classe et ceux qui lui sont complémentaires et contribue à identifier plus finement les élèves ayant de réels besoins. Ce modèle privilégie la mise en œuvre de pratiques collaboratives et le partage d'expertise. Cette collaboration se fait à tous les niveaux, entre l'enseignant et l'orthopédagogue, entre les enseignants, entre les directions, les conseillers pédagogiques, les enseignants et les autres professionnels. Les éléments essentiels du modèle de réponse à l'intervention reposent sur le dépistage des élèves à risque d'échec scolaire, un enseignement de qualité, des pratiques pédagogiques différenciées selon les besoins des élèves et un suivi rigoureux des progrès.

À l'automne 2016, l'équipe de directions du primaire et du secondaire de même que l'équipe des services éducatifs se sont mobilisées autour de la bonification de nos démarches entourant l'élaboration des plans d'intervention (P.I.). Les intentions étaient de revoir les encadrements légaux entourant les P.I., et de s'assurer d'une compréhension commune de certains concepts et des obligations relatives au suivi et à l'animation des rencontres.

La Commission scolaire des Îles poursuit la démarche d'optimisation entreprise en 2015. Cette revue organisationnelle a permis d'obtenir un diagnostic d'ensemble sur son fonctionnement et sur sa performance et de cibler des pistes d'amélioration porteuses d'économies et aptes à améliorer la capacité de l'organisation à offrir des services de qualité et à s'autogérer adéquatement. Nous nous attaquons maintenant à certains enjeux mis en lumière par le diagnostic organisationnel, soit le besoin de clarifier les rôles attendus, pour assurer la complémentarité et la cohérence des actions de tous, et pour permettre à chacun de pleinement assumer ses rôles prioritaires. Cette démarche permettra à la Commission scolaire de réduire ses risques financiers et d'améliorer l'efficacité de son fonctionnement. Ainsi, deux chantiers majeurs ont été identifiés : révision et partage des rôles en matière de gestion administrative et en matière de gestion pédagogique. L'annonce tardive des subventions ministérielles dans la mesure d'optimisation n'aura finalement pas permis d'aller au bout de l'exercice, mais la possibilité de reporter les sommes allouées en 2017-2018 nous permettra de finaliser ces chantiers.



FAITS SAILLANTS (SUITE)

En début d'année, nous avons reçu monsieur Gilles Demers comme conférencier dans le cadre de l'activité d'accueil du personnel. Le thème de sa conférence, *Le climat de travail, la responsabilité et l'obligation de tous*, nous a interpellés individuellement et collectivement. Au cours de l'automne, nous avons lancé un appel à tous pour constituer un Comité civilité. Plusieurs personnes ont répondu à l'invitation assurant du coup une belle représentation de l'ensemble des employés de la Commission scolaire. Le Comité a tenu sept rencontres durant l'année et s'est donné comme mandat de travailler à la rédaction du code de civilité et de mettre en place une stratégie pour animer le milieu au regard du climat de travail. Le code de civilité, qui fournit les balises auxquelles référer en matière de conduite personnelle favorisant des relations harmonieuses en milieu de travail, a été adopté et diffusé dans toutes les écoles et centres.



Nos écoles et centres ont été particulièrement actifs au regard du développement pédagogique et de l'intégration de pratiques reconnues efficaces par la recherche, au bénéfice de l'ensemble de nos élèves. Toutes les équipes-écoles sont activement engagées dans ce projet fort stimulant de faire de nos écoles des écoles efficaces. Les exemples qui suivent, sans être exhaustifs, illustrent bien.

À l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Grande-Entrée, la littérature jeunesse fait partie du quotidien de tous les élèves et de leurs enseignantes. À titre d'exemple, les élèves du 1^{er} cycle ont vécu l'expérience de production d'un livre documentaire à la manière de Camilla de la Bédoyère, « Si j'avais une mouffette... ». La lecture et l'écriture ont été mises à

contribution. D'autre part, afin de développer la motivation scolaire et d'informer les élèves sur les formations professionnelles et post-secondaires disponibles aux Îles, les élèves de 2^e et 3^e cycles ont bénéficié d'une visite au Centre de formation professionnelle et au Cégep de la Gaspésie et des Îles (Campus Denise-Leblanc), de même qu'ils ont eu la chance de vivre un atelier scientifique dans les murs de l'école Polyvalente, dans un laboratoire de science.

L'école Centrale a accueilli un projet culturel intitulé *Tout le monde chante*, mené par France Arseneau et Céline Chevarie. Plusieurs élèves ont alors pu bénéficier d'ateliers où ils ont fait la lecture de textes de chansons, ont sélectionné et ensuite interprété ces chansons du répertoire madelinot. Ils se sont également attardés au vocabulaire musical, aux instruments et à la technique vocale. Une expérience riche en connaissances et en chansons !

Les élèves de deux classes de l'école Centrale (3^e, 4^e et 5^e années), en compagnie des élèves de 3^e et 4^e années de l'école Aux Iris, ont participé ensemble à une aventure pédagogique réunissant la lecture, l'écriture et la communication orale. Sur le thème des baleines, les élèves des classes de Manon Boudreau et Lucie Bourgeois de l'école Centrale et de Nathalie Cyr de l'école Aux Iris ont été accompagnés par le conteur Michel Boudreau, afin d'intégrer le conte à leurs apprentissages.



FAITS SAILLANTS (SUITE)

Menée grâce à la collaboration technique et financière d'École en réseau (ÉER), ce projet pédagogique audacieux a été soutenu par l'équipe de conseillers pédagogiques et les techniciens des services éducatifs et des technologies de l'information. À l'aide de la plateforme VIA, les trois classes ont eu la possibilité d'échanger, de préparer leur travail, de le réaliser en équipe inter-classes et de bénéficier du soutien du Musée de la mer pour les connaissances scientifiques entourant les baleines, notamment par le biais de l'exposition sur le Cachalinot (le cachalot madelinot).

Les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle de l'école Aux Iris ont, quant à eux, bénéficié d'une activité de lecture privilégiée avec leurs parents chaque jour de décembre. Des « littéra-sacs », conçus par les enseignantes et contenant chacun une activité préparatoire à la lecture, un livre à lire en famille et une activité finale, étaient offerts à tous ces élèves afin de favoriser le développement du plaisir de la lecture en famille et l'augmentation de la motivation à lire.

Grâce à la contribution bénévole d'un papa bricoleur, les élèves de l'école Aux Iris ont la chance d'utiliser au besoin ce vélo-pupitre pour travailler quand l'envie de bouger devient très présente !



L'école Stella-Maris a elle aussi réalisé toute une diversité d'activités pédagogiques pour stimuler le goût d'apprendre des élèves. À titre d'exemple, une collaboration enseignante-artiste (Sylvette Cyr, enseignante de 4^e année, et Marie-Line Leblanc, artiste en arts visuels) a permis aux élèves de prendre contact avec Farmer, le cheval de l'Île-d'Entrée à la célèbre histoire. Un travail en lecture et un autre en arts plastiques ont permis aux élèves de saisir l'essence de cette légende. Cette activité d'apprentissage s'est clôturée par une visite au musée de CAMI, à Old Harry. Une autre enseignante a quant à elle pris l'initiative de faire bouger davantage ses élèves en instaurant la « danse du vendredi », leur permettant ainsi de faire une pause cognitive et le plein d'énergie pour finir la semaine... ou encore laisser sortir le trop-plein !

À l'école Saint-Pierre, les élèves ont vécu plusieurs expériences en lien avec la culture scientifique, l'environnement et l'alimentation. Les élèves de la classe de Rachel Poirier ont bénéficié d'une visite au Musée de la mer afin de faire connaissance avec le Cachalinot et sa légende. Ils ont

ensuite fabriqué un monstre marin en arts plastiques, fait une présentation orale, pour enfin présenter une exposition dans la classe pour leurs parents (en français, compétence à communiquer oralement). Dans le cadre des ateliers des Petits Cuistots, des élèves de 1^{re} et 5^e années ont eu le plaisir d'apprendre directement à la ferme, en visitant la Fromagerie du Pied-de-Vent et les Biquettes à l'air.





L'année 2016-2017 restera à jamais gravée dans nos mémoires comme étant l'année de l'exploit, de la persévérance, du dépassement de soi et de la mobilisation autour d'un athlète exceptionnel. Christian Gaudet, enseignant en éducation physique et à la santé de l'école Polyvalente, a réalisé son rêve, son défi ultime : courir 100 km en une seule journée, de Grande-Entrée à Havre-Aubert. Plusieurs mois de préparation, un moral d'acier, une forme physique de titan et, le 25 mai 2017, le rêve prenait vie !

Une équipe logistique bien en selle et la mobilisation de toutes les écoles primaires, secondaire et centre de formation des adultes et de formation professionnelle a permis à tous les élèves et à tout le personnel désirant courir eux aussi, le temps d'un, deux, cinq ou de dix kilomètres. Christian Gaudet nous a certes fait vivre de grands moments d'émotions à son arrivée, après près de 15 heures de course, mais sa détermination, sa persévérance malgré la douleur intense et la fatigue, resteront à jamais un modèle pour tous les jeunes et adultes qui ont assisté à cet événement !



FAITS SAILLANTS



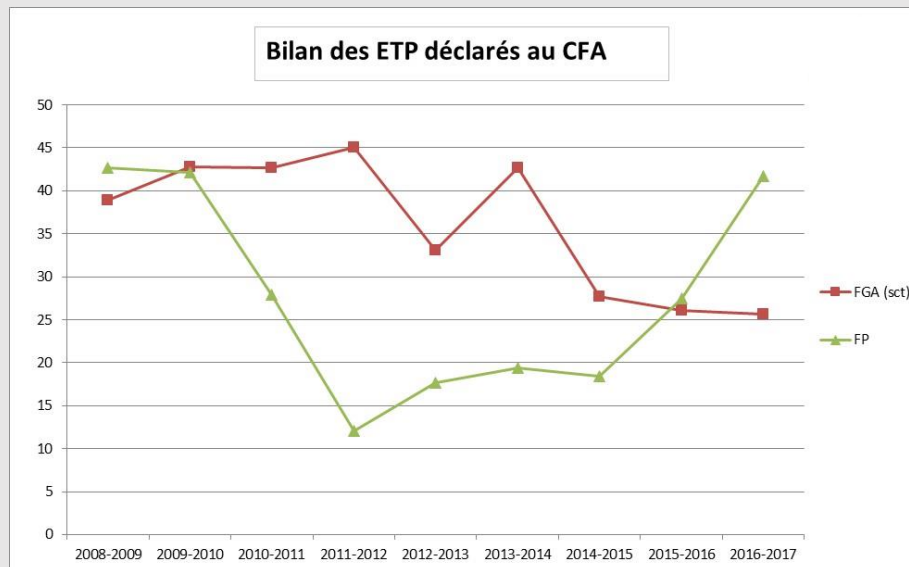
Centre de formation des adultes et de formation professionnelle (CFA-FP)

En 2016-2017, 25 adultes obtiennent un diplôme à l'éducation des adultes, soit :

- 15 DES en formation générale des adultes (FGA);
- 10 DEP en Pêche professionnelle (FP).

Sur les 25 diplômés, il s'agit de 12 personnes pour qui le diplôme d'études secondaires (DES) ou le diplôme d'études professionnelles (DEP) est un premier diplôme et 9 sont âgées de moins de 20 ans.

C'est là une contribution importante à la diplomation des jeunes de la Commission scolaire des Îles



TABEAU 1
Nombre d'élèves équivalents
temps plein (ETP)

	FGA	FP
2008-2009	38,88	42,71
2009-2010	42,83	42,16
2010-2011	42,67	27,90
2011-2012	45,00	12,09
2012-2013	33,05	17,72
2013-2014	42,65	19,35
2014-2015	27,74	18,45
2015-2016	26,10	27,50
2016-2017	25,69	41,67
*ETP = 900 heures de formation		

L'année 2016-2017 est marquée par le lancement de deux nouveaux programmes en formation professionnelle, le tout faisant suite aux octrois d'autorisations ministérielles et aux travaux majeurs (4 M \$) entrepris à l'hiver 2016. Une cohorte en Assistance à la personne en établissement de santé (APES) débute une formation de 750 heures en janvier 2017 alors qu'une autre en Entretien général d'immeubles (EGI) amorce quelques semaines plus tard sa formation de 900 heures. Les élèves du DEP en Pêche professionnelle ne sont pas en reste et leur nombre continue à augmenter. Les élèves comme les formateurs apprécient grandement la qualité de leurs installations et de leurs espaces de travail. Cet apport de nouveaux programmes et la consolidation du programme en Pêche professionnelle se reflètent bien dans le bilan des ETP.





8 mars 2017 : Inauguration officielle des nouvelles installations en formation professionnelle du Centre de formation de la Commission scolaire des Îles

Monsieur Donald Chiasson (directeur du Centre), madame Brigitte Aucoin (directrice générale), monsieur Olivier Boudreau (élève du DEP en Entretien général d'immeubles), madame Line Arsenault (élève du DEP en Assistance à la personne en établissement de santé), madame Francine Cyr (présidente de la CSI), monsieur Sébastien Proulx (ministre de la région GÎM et ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur), monsieur Dave Bourgeois (élève finissant du DEP en Pêche professionnelle) et monsieur Germain Chevarie (député des Îles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale)



Cohorte
Assistance à
la personne
en
établissement
de santé



Cohorte
Entretien
général
d'immeubles



FAITS SAILLANTS (SUITE)



*Cohorte de finissants (3^e année)
en Pêche professionnelle*

Par ailleurs, le Centre de formation des adultes poursuit ses efforts de promotion, tant en FGA, qu'en FP, afin de favoriser le retour en formation du plus grand nombre. Aux deux semaines, une présence est

assurée à la radio CFIM par l'intervenante des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), madame Ginette Poirier, en plus de différentes présences médiatiques. L'intention? Susciter le goût d'un retour aux études et souligner les efforts de ceux qui y sont déjà. Une présence est également assurée, depuis 2014, sur les réseaux sociaux, notamment sur la page Facebook du Centre de formation qui permet une belle diffusion des bons coups (photos, vidéos, témoignages). Un nombre de 530 personnes (soit près du double de l'année précédente) suivent d'ailleurs la page avec beaucoup d'intérêt. Une façon efficace et peu coûteuse de rejoindre la clientèle actuelle et potentielle là où elle se trouve.

<https://www.facebook.com/csdesilescfgafp/>

Enfin, dans le cadre d'un projet de mobilité internationale (en partenariat avec LOJIQ, GPS, CJE et différents autres partenaires du milieu), un groupe d'élèves de la formation générale s'est rendu en mai 2017 sur une ferme au Costa-Rica, pour un séjour exploratoire de deux semaines, au terme desquelles ils ont pu, en plus de s'initier à la botanique et à la culture, réaliser plusieurs visites dans le milieu (photo prise en présence des élèves d'une école primaire du village de Sarapiquí).



Toutes ces réalisations n'auraient pu être possibles sans l'apport inestimable de nos nombreux partenaires. Nous tenons ici à les souligner et à remercier toutes les personnes qui œuvrent dans ces organismes pour leur contribution dans la poursuite de notre objectif d'assurer le développement du plein potentiel de chaque élève. Carrefour jeunesse-emploi (CJE), Cégep de la Gaspésie et des Îles, CISSS, Comité de développement social (CDS), Emploi-Québec, Fondation Madeli-Aide, Fondation Lucie et André Chagnon, Groupe persévérance scolaire (GPS), Service d'aide à l'emploi et Transports Canada. Enfin, presque tous les organismes communautaires de l'archipel sont impliqués de près ou de loin dans nos projets.



En 2016-2017, plus de 4,85 M \$ ont été accordés en contrats pour réaliser différents projets dans les écoles et centres.

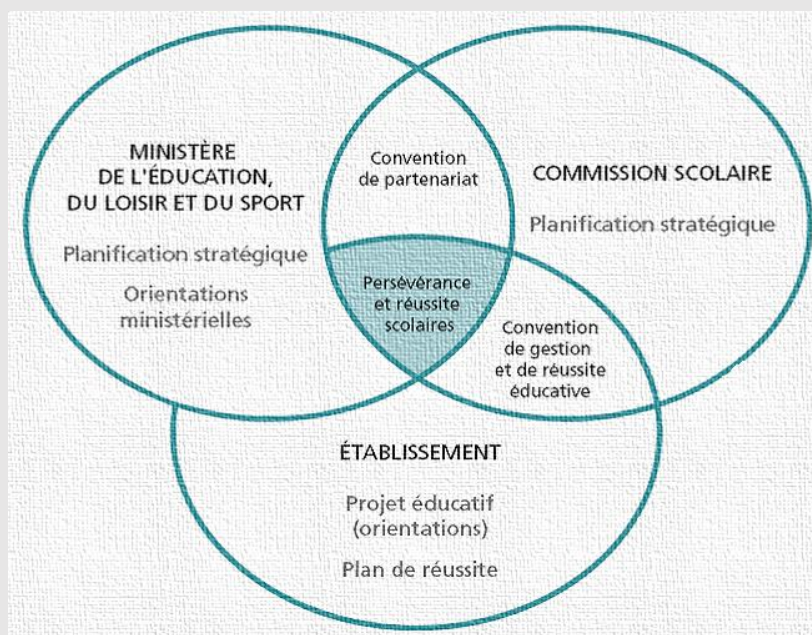
Ce montant s'ajoute aux 540 000 \$ investis tout au cours de l'année pour assurer l'entretien des bâtiments

Réaménagement d'espaces en formation professionnelle - CFP	4 040 000 \$
Réfection du parement extérieur et isolation - École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	305 000 \$
Réfection du stationnement et drainage - École Centrale	232 822 \$
Drainage, étanchéité et réfection de stationnement - École Stella-Maris	170 834 \$
Réfection de l'œuvre d'art et fondation aile E - Polyvalente	48 544 \$
Installation de détecteur de monoxyde de carbone - Toutes les écoles	18 634 \$
Mise à niveau des interphones - Toutes les écoles	13 162 \$
Installation d'un ouvre porte - Aile D - Polyvalente	8 457 \$
Installation d'un monte-personne - Aile C - Polyvalente	7 546 \$
Agrandissement clôture - École Stella-Maris	7 134 \$
Travaux de drainage - Polyvalente	6 909 \$
Entrée sécurisée - Polyvalente	6 164 \$
Mise à niveau des urinoirs et cabinets - École Saint-Pierre	5 319 \$
Ajouts – modifications prises électriques - Polyvalente	4 543 \$
Ajout de luminaires d'urgence - Polyvalente	4 221 \$
Mise à niveau salle de toilettes - École Centrale	3 051 \$
Réfection du parement extérieur - Auditorium - Polyvalente	2 856 \$
Remplacement et ajout de cuves de conciergerie	2 800 \$
Installation d'un mât de drapeau - Polyvalente	2 717 \$
Mise à niveau salle de toilettes - École Stella-Maris	2 296 \$
Réaménagement du café étudiant - Polyvalente	1 514 \$
Insonorisation d'un bureau - Polyvalente	1 430 \$
Entrée automatisée - Polyvalente	1 149 \$
Génératrice salle informatique	1 076 \$
Insonorisation classe de musique - École Saint-Pierre	1 063 \$



L'année 2014-2015 était la dernière du plan stratégique de la Commission scolaire des Îles. Celle-ci a été reconduite pour deux années supplémentaires. Dès 2018-2019, une nouvelle planification, appelée dorénavant Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) sera adoptée.

L'exercice regroupe les axes d'intervention, leurs objectifs, indicateurs et résultats, mais aussi les cinq buts édictés par le MELS pour l'élaboration de la convention de partenariat. Afin de conserver une logique sur les sujets couverts, les buts ne sont pas présentés en ordre numérique. De plus, les moyens privilégiés par la Commission scolaire pour atteindre ces buts vous sont présentés en annexe (pages 34 à 36).



Le schéma ci-dessus illustre bien la complémentarité et la cohérence devant exister entre le plan stratégique du ministère, celui de la Commission scolaire et le plan de réussite de l'établissement; il place la persévérance et la réussite scolaires au cœur du système, comme cela se doit, et situe chaque type de convention dans la zone commune appropriée.

Rappelons que la Commission scolaire a signé une convention de partenariat avec le MELS à la fin de l'année scolaire 2009-2010.

Pour l'année 2016-2017, nous vous présentons donc un bilan intégré du plan stratégique et de la convention de partenariat de la Commission scolaire des Îles.



ORIENTATION 1 :

TRAVAILLER ENSEMBLE AU DÉVELOPPEMENT DU PLEIN POTENTIEL DE NOS ÉLÈVES, JEUNES OU ADULTES

AXE D'INTERVENTION : LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES OU ADULTES

OBJECTIF 1

Contribuer à maintenir ou à hausser le taux de réussite, de certification, de diplomation ou de qualification de nos élèves, jeunes ou adultes, notamment chez les garçons.

TABLEAU 2		
Taux de réussite, de diplomation et qualification et de persévérance, tous les secteurs		
Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Formation générale des jeunes		
Maintien ou augmentation de la proportion des élèves qui réussissent à la fin de chaque cycle du primaire	La proportion d'élèves ayant 12 ans et moins à l'entrée au secondaire 2007-2008 = 88,5 %	2016-2017 = 88 % (donnée provisoire)
Hausse du taux de certification, de diplomation ou de qualification des élèves pour les études de niveau secondaire	Les sorties avec certificat, diplôme ou qualification (après 7 ans) : 2007-2008 Garçons 71,4 % Filles 92,9 % Total 83,1 %	78,6 %
Maintien ou augmentation du taux de réussite des élèves à l'ensemble des épreuves uniques	Le taux de réussite aux épreuves uniques (MELS) 2007-2008 = 92,0 %	(donnée non disponible)
Formation professionnelle		
Maintien ou augmentation du taux de persévérance	Le taux de persévérance dans l'ensemble des programmes en formation professionnelle sur une période de 3 à 5 ans : 2007-2008 = 72,0 %	(donnée non disponible)

BUT 1 Augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification avant l'âge de 20 ans, particulièrement chez les garçons	TABLEAU 3				
	Taux de diplomation et de qualification au secondaire, avant l'âge de 20 ans				
	Cibles de la convention de partenariat		Résultats CSI		
	2014	2020	Juin 2014	Juin 2015	Juin 2016
	80 %	86 %	80 %	80 %	79,5 %

La diplomation et la qualification de nos élèves se maintiennent autour de 80 % depuis quelques années. Toutefois, nous poursuivons nos efforts afin de nous rapprocher le plus possible de la cible fixée pour nous en 2020, soit 86 %.

BUT 1 Diminuer le nombre de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes (FGJ)	TABLEAU 4				
	Nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs)				
	Cibles de la convention de partenariat		Résultats CSI		
	Juin 2008 (départ)	Juin 2014	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015
	16	15	7	8,2	5,9



Les données sur le nombre annuel de sorties sans diplôme, ni qualification sont très encourageantes. En effet, les résultats révèlent que notre Commission scolaire compte de moins en moins d'élèves décrocheurs. De seize en 2008, ils sont passés à six en juin 2015.

OBJECTIF 2

Soutenir les établissements afin de donner des services d'accompagnement de plus en plus adaptés aux besoins de la clientèle ÉHDAA (diagnostic précoce, intervention et suivi) et des élèves à risque.

Révision des procédures, accompagnement et soutien offerts au personnel d'enseignement en 2016-2017 :

- Poursuite des travaux sur le rôle de l'accompagnateur, notamment en éducation spécialisée;
- Rédaction d'un cadre de référence local en orthophonie;
- Accompagnement des orthopédagogues du secondaire concernant l'implantation du programme de formation CAPS (compétences axées sur la participation sociale) pour nos élèves vivant avec une déficience intellectuelle moyenne à sévère;
- Intégration importante des technologies en apprentissage et en enseignement;
- Différentes formations ou sensibilisations en lien avec les particularités des élèves, par exemple :
 - troubles du spectre de l'autisme (TSA),
 - troubles visuels,
 - anxiété,
 - déficience auditive.

Organisation des services

La Commission scolaire des Îles privilégie une organisation de services de proximité permettant à tous les élèves de développer leur plein potentiel. Outre les classes ordinaires de chacune de nos écoles primaires et secondaire, les élèves ont pu bénéficier de regroupements facilitant les apprentissages pour certains d'entre eux.

Ainsi, une école primaire offrait un service de classe-ressource, alors que la Polyvalente offrait les regroupements suivants : classe-ressource, classe spécialisée et parcours de formation axée sur l'emploi, volet formation préparation au travail (FPT). Exceptionnellement en 2016-2017, par manque de clientèle, le programme de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMSS) n'a pas été offert à la Polyvalente.

De plus, nos ressources professionnelles et de soutien technique s'assurent d'offrir aux élèves tous les services prévus dans le cadre des programmes des services éducatifs complémentaires.

OBJECTIF 3

Développer au primaire et au secondaire une offre de services scolaires et parascolaires variée et attrayante.

Dans le but d'augmenter le taux de participation des élèves aux activités sportives, parascolaires et extrascolaires au secondaire et de favoriser la mise sur pied d'un programme d'activités parascolaires au primaire, la Commission scolaire a mis en place différentes mesures. Au primaire, la majorité des écoles offrent les activités parascolaires en partenariat avec les services de garde. Au secondaire, la participation aux activités parascolaires culturelles et sportives est toujours excellente, souvent plus des deux tiers des élèves y sont inscrits.



D'autre part, de nombreux projets visant la persévérance scolaire ont été réalisés dans les établissements de la Commission scolaire des Îles, la plupart d'entre eux ayant comme partenaire principal le Groupe persévérance scolaire (GPS). Ce partenaire important pour la Commission scolaire soutient des projets ayant comme objectifs l'engagement scolaire, la qualité des apprentissages et les aspirations scolaires et professionnelles. À titre d'exemple, l'activité de hockey-lecture, auxquelles plusieurs de nos écoles participent, remporte toujours un franc succès. Un tournoi a d'ailleurs permis aux lecteurs des écoles Aux Iris, Centrale et Stella-Maris de s'affronter au printemps 2017.



La Commission scolaire avait comme autre cible pour le but 4 que chaque établissement développe ses plans d'action liés aux mesures d'urgence et à l'intimidation et à la violence ainsi que la mise en œuvre de la politique alimentaire du MÉES. Tous ces objectifs ont été réalisés à 100 %.

OBJECTIF 4

Conscientiser les élèves à l'importance d'obtenir une qualification ou un diplôme.

Se référer aux données des buts 1 et 5 de la convention de partenariat.

AXE D'INTERVENTION : LA VALORISATION DE L'ÉDUCATION

OBJECTIF 5

Favoriser le retour en formation des adultes sans diplôme ni qualification.

TABLEAU 5		
Inscriptions en formation générale des adultes et en formation professionnelle		
Résultats visés	Indicateurs	Résultats juin 2016
Maintien du nombre d'inscriptions aux activités de formation, en tenant compte d'un contexte de décroissance	Le nombre d'élèves inscrits en formation générale des adultes : 2009 = 142	2016-2017 = 95
Augmentation de la clientèle en formation professionnelle	Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) pour l'ensemble des programmes : 2009 = 44,88	2016-2017 = 41,67
Hausse du nombre de jeunes de moins de 20 ans inscrits	Le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle : 2008 = 21	2016-2017 = 17

Il est important de mentionner que le contexte de décroissance de même que l'offre des programmes en formation professionnelle peuvent influencer les résultats du tableau 5.

OBJECTIF 6

Promouvoir le développement de la formation professionnelle et de la formation continue.

Les travaux de réaménagement, permettant de bonifier et d'améliorer l'offre en formation professionnelle, ont débuté à l'hiver 2016 et se sont achevés à l'automne. Au total, ce sont donc quatre programmes qui peuvent désormais être offerts sur une base rotative : Pêche professionnelle (PP), Entretien général d'immeubles (EGI), Assistance à la personne en établissement et à domicile (APED) et Santé, assistance et soins infirmiers (SASI), programmes offerts sur la base d'autorisations permanentes. La volonté serait d'ajouter le programme de Charpenterie-menuiserie (CM) à la liste des formations offertes en autorisation permanente plutôt qu'en autorisation provisoire, comme par le passé.



OBJECTIF 7**Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.**

La nature (en lien avec les préalables exigés) et la durée des programmes peuvent avoir un effet sur le facteur moins de 20 ans en formation professionnelle. Les trois programmes offerts en 2016-2017 (EGI, APES et Pêche professionnelle) exigeaient chacun, au minimum, un 3^e secondaire. La participation de jeunes de moins de 20 ans était ainsi favorisée. Par ailleurs, la durée du programme en pêche (3 ans) rend plus difficile l'obtention du diplôme avant 20 ans.

OBJECTIF 8**Soutenir le développement des compétences parentales par l'engagement des parents dans le parcours scolaire de leur jeune.**

Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA) poursuit son soutien pour les parents en diffusant différents outils d'aide, notamment le *Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers* (par la Fédération des comités de parents du Québec), en offrant un service de mentorat et d'accompagnement lors des rencontres d'élaboration du plan d'intervention de leur enfant et en assurant la promotion d'une banque de livres d'histoires ou de références sur différentes problématiques ou particularités vécues par les enfants, disponibles et facilement accessibles pour les parents. Outre ces actions, le Comité de parents de la Commission scolaire a également offert des activités de formation aux parents de nos élèves (voir *Bilan annuel du Comité de parents*, pages 6 et 7).

AXE D'INTERVENTION : LA QUALITÉ DU FRANÇAIS**OBJECTIF 9****Promouvoir la maîtrise de la langue française.**

BUT 2 Amélioration de la maîtrise de la langue française	TABEAU 6				
	Proportion des élèves qui réussissent à l'épreuve unique du MÉES en écriture				
	Départ	Résultats			Cibles
	2007-2008	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2013-2014
	93 %	90,5 %	n/d	94,4*	93 %

*Données CSI

BUT 2 Amélioration de la maîtrise de la langue française	TABEAU 7				
	Proportion des élèves qui réussissent en français à la fin de chaque cycle du primaire				
		Départ	Résultats		Cibles
		2008-2009	2015-2016	2016-2017	2013-2014
	1 ^{er} cycle	97 %	97,6 %	99 %	97 %
	2 ^e cycle	94,2 %	100 %	99 %	94,5 %
	3 ^e cycle	92 %	98,9 %	99 %	93 %

AXE D'INTERVENTION : LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE NOTRE PERSONNEL**OBJECTIF 10****Contribuer au développement des compétences professionnelles de notre personnel.**

Puisque le souci du développement professionnel est très présent au sein de l'organisation, l'offre en formation continue était encore une fois considérable lors de la dernière année.



De plus, le développement pédagogique de notre personnel d'enseignement se fait davantage dans une formule d'accompagnement que dans la formation traditionnelle. L'équipe pédagogique, constituée des directions d'établissements et des services éducatifs, se colle ainsi aux principes énoncés par la recherche sur l'efficacité à long terme de la formation continue.

TABLEAU 8

Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Un personnel engagé dans sa formation continue	Le nombre d'heures/année consacrées à la formation continue 2007-2008 = 3 935 h	Voir tableau 9

TABLEAU 9

Formation continue dispensée au personnel de la CSÎ (en heures)

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Personnel de direction	455	566	440	335
Cadres et professionnels	366	426	321	291
Personnel administratif, technique et de bureau	409	315	203	215
Enseignants	1 471	1 766	1 827	2223
Total	2 701	3 073	2 791	3064

OBJECTIF 11

Soutenir et accompagner le personnel, particulièrement lors d'intégration d'élèves ayant des besoins particuliers.

Voir à ce sujet l'objectif 2 : Soutenir les établissements afin de donner des services d'accompagnement de plus en plus adaptés aux besoins de la clientèle ÉHDAA (diagnostic précoce, intervention et suivi) et des élèves à risque (page 27).

OBJECTIF 12

Reconnaître les réalisations et valoriser l'ensemble du personnel.

Différentes actions permettent de diffuser les réalisations du personnel, notamment par la publication de comptes rendus de réunions, de blogues alimentés par les écoles, en utilisant la page Facebook de la CSÎ et par l'entremise du courriel interne. Mensuellement, une école est invitée à présenter une réalisation dont elle est fière lors de la réunion publique du Conseil des commissaires. De plus, les médias locaux (CFIM, Le Radar) sont sporadiquement utilisés pour valoriser les bons coups.

ORIENTATION 2 :

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, CULTUREL ET ÉCONOMIQUE DES ÎLES

AXE D'INTERVENTION : LA SANTÉ GLOBALE DE NOS ÉLÈVES

La Commission scolaire est membre du Comité de développement social qui réunit aussi le CISSS, Emploi-Québec, la Municipalité des Îles et celle de Grosse-Île et un représentant de la Table des organismes communautaires. Sous l'habile coordination d'une équipe en développement social, nous avons entrepris une démarche de planification intégrée visant l'amélioration de la qualité de vie des Madelinots, jeunes et moins jeunes.

Le plan d'action commun prévoit des interventions concertées en développement de saines habitudes de vie, mais aussi en lien avec la persévérance scolaire, le développement des enfants (petite enfance) et la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Les élèves et le personnel de chacune de nos écoles ainsi que les parents sont engagés dans la mise en œuvre de ce vaste chantier pour le mieux-être de la communauté.



AXE D'INTERVENTION : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ÎLES

TABLEAU 10
Contribution au développement durable des Îles

Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Un engagement concret des divers intervenants (élèves, personnel) dans la protection et le développement de notre milieu	La présence de projets mobilisateurs et pertinents (ex. : réduction de la consommation de papier et achat de papier recyclé, consommation énergétique, produits verts pour l'entretien, etc.)	Comité de développement durable regroupant un représentant de chaque établissement Deux visites à Ré-Utiles et au CGMR Consommation de papier : -Réduction importante de la quantité de feuilles utilisées par rapport à l'année 2010-2011 (~ 27 %), soit : 2010-2011 = 3,01 millions 2016-2017 = 2,21 millions Consommation énergétique : -Consommation d'électricité et d'huile en baisse constante. Coût combiné de 410 148 \$ en 2016-2017 vs 439 472 \$ en 2010-2011 (baisse de 7%) -Poursuite des travaux d'isolation des murs extérieurs (Notre-Dame-du-Sacré-Cœur)

AXE D'INTERVENTION : LA CULTURE DES MADELINOTS

TABLEAU 11
Transmission et valorisation de la culture des Madelinots

Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Des élèves fiers et conscients de leurs racines	La présence de projets réalisés par des élèves mettant en valeur la culture des Madelinots	Ateliers culturels : Vingt-quatre projets culturels réalisés au primaire, douze au secondaire et trois au secteur des adultes. Sorties culturelles : Quatorze sorties culturelles réalisées au primaire et neuf au secondaire. Deux projets de résidence : - L'école Polyvalente accueille l'artiste Manon Lacelle - L'école Polyvalente et l'école Aux Iris accueillent l'artiste Danielle Coderre.
Des élèves ouverts sur le monde	La présence de projets pédagogiques et d'échange	Des projets d'envergure réalisés avec nos partenaires : Vieux-treuil, Contes en Îles International, SOFILM, le Musée de la mer, Bibliothèque municipale des Îles, Centre d'interprétation du phoque, Rendez-vous Loup-Marin, CAMI et Arrimage. La culture scientifique – projet pilote en collaboration avec le ministère de l'Éducation, de la Science et le Musée de la mer. Le projet TERRE ET MER a permis à des jeunes du primaire et du secondaire de s'approprier l'histoire de l'agriculture aux Îles et de se questionner sur la réalité des producteurs du milieu dont, Miel en mer, les fromageries Biquettes à l'Air et Pied-de-Vent. La Mine de sel est aussi partie prenante au projet, pour l'exploitation des ressources, ainsi qu'Hydro-Québec. Les voyages d'échange au secondaire : Plusieurs jeunes participent au développement de projets d'échanges et profitent de ces occasions pour enrichir leur vécu. L'école Polyvalente soutient le personnel et les élèves engagés.



RAPPORT SUR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

En conformité avec l'article 200 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) et le règlement sur la procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire des Îles, chacune des écoles primaires et secondaire a élaboré et mis en œuvre son plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école et a procédé à la révision de son code de vie. Toute plainte ou référence à des actes d'intimidation ou de violence est traitée avec rigueur et efficacité.

TABLEAU 12
Nature des événements d'intimidation et de violence dans les écoles

ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				Proportion des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE (cyberagression)	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE (cyberagression)	
Polyvalente	Jamais	Rarement	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Aux Iris	Jamais	Rarement	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Centrale	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								
NDSC	L'école compte moins de 30 élèves. En conséquence, la fréquence des événements d'intimidation et de violence et leur répartition par type d'agression n'ont pas été indiquées, notamment pour éviter l'identification des élèves concernés. Toutefois, aucun événement n'est répertorié pour 2016-2017.								
Saint-Pierre	Il y a eu 11 événements d'intimidation ou de violence dans cette école et aucun n'a fait l'objet d'une déclaration à la direction générale. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								
Stella-Maris	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								

Mention au tableau	Signification
Jamais	Aucun événement de cette nature ne s'est produit à l'école
Rarement	Moins de 10 % de tous les événements d'intimidation et de violence de l'école sont de cette nature
Parfois	10 % et plus, mais moins de 20 % d'événements déclarés
Assez souvent	20 % et plus, mais moins de 50 % d'événements déclarés

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants de l'école ont conclu, après évaluation, qu'il s'agissait bien d'actes de violence ou d'intimidation, tels que définis à l'article 13 de la LIP et qui, conséquemment, ont fait l'objet d'un rapport sommaire à la direction générale. Le tableau ci-dessus reflète donc les événements déclarés à la direction générale, selon les paramètres de diffusion. Il importe ici de préciser que toutes les situations rapportées à la direction ou aux professionnels d'une école donnée sont prises en charge selon les modalités prévues dans les plans de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

Par « intimidation », on entend :

tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par « violence », on entend :

toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.



Interventions dans les écoles de la Commission scolaire

Les interventions mises en place par l'ensemble de nos écoles s'appuient sur les recherches récentes. Il s'agit des mesures suivantes :

- rencontre des parents de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence, de la victime et des témoins;
- protection accordée aux victimes et aux témoins, selon le cas;
- mesures réparatrices imposées aux auteurs d'actes d'intimidation ou de violence, dossier de l'agresseur transmis au personnel professionnel de l'école (psychologue, agent de réadaptation) ou d'un partenaire.

Les suspensions à l'interne et à l'externe ont été peu nombreuses, car elles nuisent à la réussite scolaire. Lorsque de courtes suspensions ont été imposées, un protocole de retour à l'école a été prévu. Aucun élève de la Commission scolaire n'a été expulsé.



ANNEXE 1

CONVENTION DE PARTENARIAT - MOYENS -

BUT 1

Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Moyens

- Formations et accompagnements pédagogiques ayant comme base les approches reconnues efficaces par la recherche (enseignement efficace et gestion de classe efficace);
- Poursuite de l'approche personnalisée en dépistage précoce des difficultés scolaires;
- Poursuite des interventions ciblées dans le cadre de la transition pour le passage de la petite enfance (maison ou milieu de garde) vers le Service 4 ans Passe-Partout (intervention précoce) et du préscolaire vers le primaire;
- Plan d'action concerté visant l'intégration efficace des technologies en apprentissage et en enseignement;
- Poursuite du développement pédagogique en didactique de la mathématique au primaire (accompagnement et formation), sous forme de communautés de pratique (CoP);
- Début d'un travail en communauté de pratique (CoP) sur la didactique de l'enseignement du français (lecture) au secondaire.

BUT 2

Amélioration de la maîtrise de la langue française

Moyens

- Participation des enseignantes du 1^{er} cycle à une recherche-action menée dans toutes nos écoles primaires par la professeure-chercheuse de l'Université de Sherbrooke, madame Carole Boudreau;
- Poursuite du travail en communauté de pratique (CoP) sur la didactique de l'enseignement du français (lecture) au secondaire, accompagné notamment d'un professeur spécialiste de l'Université Laval;
- Accompagnement d'enseignantes utilisant la littérature jeunesse comme base d'enseignement au 1^{er} et au 3^e cycles du primaire;
- Intégration importante d'activités culturelles en lien avec la littérature jeunesse et l'écriture;
- Maintien de la période de lecture obligatoire dans toutes les écoles primaires et secondaire.



BUT 3

Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles particulièrement les élèves HDAA

Moyens

- Accompagnement des enseignantes du primaire en didactique de la mathématique, notamment dans l'intégration des tests de dépistage (1^{er} cycle) des difficultés;
- Analyse personnalisée des dossiers des élèves du groupe cible en situation d'incertitude quant à la poursuite de leur parcours;
- Poursuite des travaux du comité local TÉVA, élaboration d'une présentation aux partenaires des différents programmes scolaires et des attentes de qualification pour les élèves en adaptation scolaire;
- Multiples formations et sensibilisations aux différentes difficultés ou troubles vécus par nos élèves;
- Développement d'un plateau de travail à l'intérieur de l'école secondaire : les Polyvaillants.

BUT 4

Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

Moyens

- Préparation et participation active de la très grande majorité des élèves, jeunes et adultes, à la course *Un pas vers la réussite*;
- Animation d'activités parascolaires visant à faire bouger davantage les élèves au primaire;
- Poursuite et mise à jour de la démarche d'élaboration du plan de lutte contre la violence et l'intimidation et de la révision du code de vie dans les écoles primaires et secondaire;
- Nombreux projets d'intégration des saines habitudes de vie au quotidien des élèves, soutenus par le partenaire *Les Îles en forme et en santé*, autant en classe qu'en service de garde.

BUT 5

Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Moyens

- Déploiement et consolidation d'une offre de formation professionnelle plus variée (passant d'une autorisation permanente à quatre avec une carte rotative visant à offrir trois formations sur une base régulière à chaque année dans le secteur du bâtiment (EGI et Charpenterie-menuiserie), de la santé (APED et SASI) et des pêches (PP);
- Concertation entre les différents ordres d'enseignement par le Comité jeunes-adultes-FP (formation professionnelle);
- Poursuite de la démarche *Relance pour une deuxième chance* en FGA, visant à rejoindre les jeunes de moins de 20 ans à qui il ne manque que quelques cours pour obtenir le DES;
- Analyse personnalisée des dossiers des élèves du groupe cible en situation d'incertitude quant à la poursuite de leur parcours;
- Approfondissement des programmes liés aux parcours de formation axée sur l'emploi avec les enseignants du secondaire (compétences à développer, évaluation, Transition école vie active - TÉVA).



ANNEXE 2

LA CULTURE DES MADELINOTS

Ateliers d'écriture et oralité (contes) : Suzanne Richard, Manon Lacelle et Éline Richard ont offert des ateliers en écriture inspirés de notre milieu de vie et des racines des jeunes, au primaire, au secondaire et au secteur des adultes. Au cours du Festival international de Contes en Îles, Clara Dugas, Marc-André Fortin, Anne Borlée et Myriam Pellican ont façonné l'univers de nos Madelinots avec des référents culturels d'ailleurs, au sens fictif et réel.

Arts du cirque : Au primaire et au secondaire, développement de techniques artistiques et expressives par l'art théâtral circassien (en collaboration avec l'École de cirque des Îles).

Art du geste : Les jeunes du primaire et secondaire ont été initiés à la danse percussive avec les artistes de la compagnie Bourrask et le spectacle ASTEUR, organisé par le Vieux-treuil.

Art théâtral : Les jeunes du primaire ont découvert l'œuvre théâtrale de Réal de Montréal et se sont initiés à la conception et au jeu de cette pièce par des ateliers animés par les comédiens et la production.

Art amérindien et sensibilisation à la réalité autochtone : L'artiste Manon Lacelle a initié des jeunes du primaire à l'art amérindien et a inspiré les jeunes du secondaire à renouer avec les rituels amérindiens à partir de l'art visuel et du conte.

Art environnemental et musical: Danielle Coderre a proposé aux élèves la fabrication d'un instrument de musique à vent, à partir d'objets environnementaux.

Art visuel : L'artiste Marie-Line Leblanc a initié au primaire des projets inspirés des classiques de Casse-Noisette et Don Quichotte, de l'imaginaire avec Les Galoches enjouées, de l'histoire avec Farmer et moi, dans une rue à une autre époque, et en histoire de l'art avec les Images de l'ART.

Rendez-vous du loup-marin et Centre d'interprétation du phoque : Des jeunes des Îles ont revécu l'histoire de la chasse aux loups-marins et ont appris la fabrication de bouées, des incontournables pour mieux situer le savoir-faire traditionnel.

Les visites d'interprétation au Musée de la mer : Différentes activités liées aux connaissances du programme vécues par les élèves. Monsieur Cachalot, Créatures marines et Partons la mer est belle! au primaire, l'imaginaire des personnages et des lieux (les légendes des Îles), l'historique (industrie de la pêche au secondaire) et l'ethnologie (la vie à l'Île-d'Entrée – en anglais au secondaire).

Résidences d'artistes :

- Manon Lacelle : Un conte amérindien, L'Nu'K Cady, réalisé et interprété avec Cindy-Mae Arseneau, Claude Bourque et Éline Richard;
- Danielle Coderre: Un projet de création aux racines amérindiennes, Dans l'empreinte de leurs pas, réalisé au Musée de la mer et l'Îlot naturel, avec la collaboration de Geneviève Cyr et François Vigneau.







RAPPORT ANNUEL 2016-2017

